



**CTB**



**RAPPORT ANNUEL 2012**  
**PROGRAMME D'APPUI EN**  
**EXPERTISE A L'ETAT**  
**BENINOIS**

**BEN0801811 - PAEX**



<b>1</b>	<b>APERÇU DE L'INTERVENTION</b> .....	<b>4</b>
1.1	FICHE D'INTERVENTION .....	4
1.2	EXECUTION BUDGETAIRE .....	4
<b>2</b>	<b>CONTEXTE</b> .....	<b>5</b>
2.1	CONTEXTE GENERAL .....	5
2.2	CONTEXTE DE GESTION : MODALITES D'EXECUTION .....	5
2.3	CONTEXTE HARMO .....	6
<b>3</b>	<b>ANALYSE DE L'ETAT D'AVANCEMENT</b> .....	<b>7</b>
3.1	ÉTUDES .....	7
3.1.1	<i>État d'avancement des études</i> .....	7
3.1.2	<i>Analyse des études finalisées</i> .....	7
3.2	EXPERTISE .....	7
3.2.1	<i>État d'avancement de l'expertise</i> .....	7
3.2.2	<i>Analyse de l'expertise</i> .....	8
3.3	EXECUTION BUDGETAIRE .....	10
3.4	CRITERES DE QUALITE .....	10
3.5	GESTION DES RISQUES .....	11
<b>4</b>	<b>PILOTAGE ET APPRENTISSAGE</b> .....	<b>12</b>
4.1	PLAN D'ACTION .....	12
4.2	ENSEIGNEMENTS TIRES .....	12
<b>5</b>	<b>ANNEXES</b> .....	<b>13</b>
5.1	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) » .....	13
5.2	DECISIONS PRISES PAR LA SMCL ET SUIVI .....	14

# ACRONYMES

ABSSA	Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments
AC	Autorité Compétente
AFSCA	Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire
AIMAEP	Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche
AIMS	Appui Institutionnel au Ministère de la Santé
AOF	Attributions, Organisations et Fonctionnement
ATEP	Association des Transformateurs et Exportateurs des Produits
CEBENOR	Centre Béninois de Normalisation
CTB	Agence belge de développement
CTP	Comité Technique de Pilotage
CeCPA	Centre Communal pour la Promotion Agricole
CeRPA	Centre Régional pour la Promotion Agricole
DAGRI	Direction de l'Agriculture
DANA	Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée
DC	Directeur de cabinet
DCA	Direction du Contrôle Alimentaire
DE	Direction de l'Élevage
DHAB	Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base
DMCQ	Direction de la Métrologie et de Contrôle Qualité
DNSP	Direction Nationale de la santé Publique
DP	Direction des Pêches
DPQC	Direction de la Promotion de la Qualité et du Conditionnement des produits agricoles
FAREC	Fonds d'Appui à la Réalisation des Etudes et Consultances
FR	Feuille de Route
GTT	Groupe Technique de Travail
LCSSA	Laboratoire de Contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MEHU	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
M&E	Monitoring and Evaluation
MIC	Ministère de l'Industrie et du Commerce
MS	Ministère de la Santé
OAV	Office Alimentaire et Vétérinaire
OIE	Office International des Épizooties
PAEX	Programme d'Appui en Expertise à l'Etat béninois
PASP	Projet d'Appui au Secteur Privé

# 1 Aperçu de l'intervention


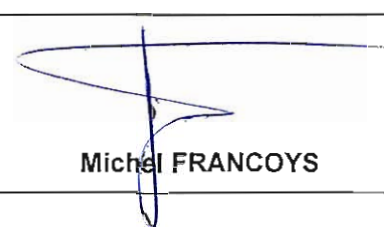
## 1.1 Fiche d'intervention

Nom de l'intervention	Programme d'Appui en Expertise à l'Etat béninois -PAEX
Code de l'intervention	BEN 0801811
Emplacement	Cotonou
Budget	1 250 000 €, soit 819 946 250 FCFA
Institution partenaire	Ministère du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective (MDAEP)
Date de la Convention de mise en œuvre	27/08/2008
Durée (mois)	60
Objectif	L'objectif de ce programme est de rendre plus efficace le fonctionnement des institutions retenues pour leur permettre de mieux jouer leur rôle dans le cadre de leur mandat en rapport avec les priorités du Programme bénino-belge. De façon spécifique, il s'agit de financer la présence d'une expertise et d'un appui logistique adéquat auprès des structures administratives de l'Etat béninois en appui aux secteurs prioritaires de la Coopération bénino-belge telle que définis d'un commun accord dans le Programme indicatif de coopération ou en appui à la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'Harmonisation et l'Alignement de l'aide.

## 1.2 Exécution budgétaire

Budget total	Dépenses année 2012	Dépenses totales cumulées au 31/12/12	Solde	Taux de décaissement total
<b>Euro</b>				
1.250.000	67.052,07	517.142,51	732.857,49	41%
<b>FCFA</b>				
819 946 250	43 983 275	339 223 249	480 723 001	41%

Le PAEX a été clôturé le 31/12/2012. Une nouvelle Convention Spécifique relative au Fonds d'Etudes et de Consultances (FEC), fusionnant le PAEX et le FAREC a été signée le 01/03/2013. Le solde du PAEX a été transféré à ce nouvel instrument multisectoriel.

Fonctionnaire exécution nationale <sup>1</sup>	Fonctionnaire exécution CTB <sup>2</sup>
 <b>Moussiliatou ABOU YAÏ</b>	 <b>Michel FRANCOYS</b>

<sup>1</sup> Nom et signature

<sup>2</sup> Nom et signature

## **2 Contexte**

### **2.1 Contexte général**

Le Programme d'Appui en Expertise à l'Etat Béninois (PAEX) fait l'objet de la Convention Spécifique signée le 21 mars 2008 pour un budget total de 1.250.000 euros en vue d'appuyer les secteurs prioritaires de la coopération bénino-belge retenus de commun accord dans le Programme Indicatif de Coopération (PIC) ou en appui à la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'Harmonisation et l'Alignement de l'Aide.

L'objectif de ce programme est de rendre plus efficace le fonctionnement des institutions retenues pour leur permettre de mieux jouer leur rôle dans le cadre de leur mandat en rapport avec les priorités du PIC.

Depuis sa mise en œuvre, la seule requête soumise au financement par ce programme porte sur l'assistance technique sollicitée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) en vue de la création d'une Autorité Béninoise de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA), et l'opérationnalisation du Laboratoire Central de la Sécurité Sanitaire des Aliments (LCSSA).

Cet appui est composé de (s):

- assistance technique long terme ;
- missions d'expertises ponctuelles.

L'assistance technique de longue durée est arrivée à terme le 30 septembre 2011 avec la fin du contrat de l'ATI Oumar Barry. L'Assistance Technique dans le cadre de l'appui à la création de l'ABSSA a été complètement achevée en 2012 avec la fin des dernières missions d'expertises ponctuelles.

Le présent rapport annuel se réfère exclusivement aux seules missions d'expertises de courte durée réalisées en 2012 dans le cadre du marché de service BEN 156 "Marché de Services d'Expertise pour la création de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA)".

### **2.2 Contexte de gestion : modalités d'exécution**

La modalité de mise en œuvre est la régie. Cette modalité permet la mobilisation dans les délais souhaités de toutes les expertises de court et moyen terme nécessitées par la création de l'ABSSA. Cette modalité en principe peu participative a été renforcée par l'implication dans la mise en œuvre de l'intervention des acteurs principaux impliqués dans le système de contrôle. Il s'agit notamment:

- du Groupe technique de Travail et du Comité de Suivi et de Pilotage de l'assistance technique ;
- des directions techniques du MAEP et du Ministère de la Santé en charge du contrôle sur les denrées alimentaires ;
- des associations de consommateurs.

L'ensemble de ces acteurs ont examiné les actions et validé les missions à engager et les rapports à élaborer (feuille de route, création l'ABSSA, termes de référence des missions court termes et les différents rapports de l'assistance technique).

### **2.3 Contexte HARMO**

Le suivi des missions d'expertises réalisées en 2012 a été assuré, après la fin du contrat de l'Assistance Technique Internationale, par le Projet d'Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (AIMAEP).

La coopération bénino-belge poursuit son appui à l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaires des Aliments (ABSSA). En effet, par échange de lettres en date du 23/11/2011, un budget supplémentaire de 1 million d'euros a été ajouté au projet AIMAEP en vue de la réalisation du résultat n°8, consacré aux activités d'appui à l'ABSSA.

Par ailleurs, à travers la Composante 1 : « Amélioration de la qualité sanitaire et phytosanitaire des produits » du Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé (PADSP), sous financement de l'Union Européenne, un appui financier de 2,8 millions d'euros est consacré à l'opérationnalisation de l'ABSSA y compris l'accompagnement du laboratoire Central de Contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments. Le Projet ASPS a démarrée en mai 2012.

Ces deux projets concourent à la durabilité des acquis de l'expertise financée par le Programme.

## 3 Analyse de l'état d'avancement

### 3.1 Études

#### 3.1.1 État d'avancement des études

*Cette partie n'est pas applicable au PAEX. Voir détails sur les études réalisées dans le rapport annuel du FAREC.*

#### 3.1.2 Analyse des études finalisées

*Cette partie n'est pas applicable au PAEX. Voir détails sur les études réalisées dans le rapport annuel du FAREC.*

### 3.2 Expertise

Les missions d'expertises qui ont eu lieu en 2012 concernent le marché de service BEN 156 "Marché de Services d'Expertise pour la création de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA)".

#### 3.2.1 État d'avancement de l'expertise

État d'avancement de l'expertise <sup>3</sup>	A	B	C	D	Commentaires (seulement si la valeur est C ou D)
1. Elaboration d'un plan stratégique de communication des risques et d'un plan d'action intersectoriel consensuel de la sécurité sanitaire des aliments – mis en œuvre de l'ABSSA (et LCSSA)	X				Réalisé
2. Conseiller l'informatisation de l'Autorité Béninoise pour la Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA)	X				Réalisé
3. Epidémiologie surveillance pour la mise en place d'un système de collecte et de traitement des données sanitaire pour l'ABSSA	X				Réalisé

<sup>3</sup> A : Expertise réalisée dans l'année N  
B : Expertise en cours  
C : Expertise en phase préparatoire : préparation conforme au planning (rédaction TdR, procédure marché public, etc.)  
D : Expertise planifiée, mais retardée



### 3.2.2 Analyse de l'expertise

<p><b>Titre de l'expertise – nom de l'expert :</b></p>	<p><b>Elaboration d'un plan stratégique de communication des risques et d'un plan d'action intersectoriel consensuel de la sécurité sanitaire des aliments – mis en œuvre de l'ABSSA (et LCSSA).</b></p> <p><i>ir. Guy Dohogne &amp; Prof. Dr. ir. Patrick Van Damme</i></p>
<p><i>Décrire, en quelques phrases, quel est/était l'objet de l'expertise</i></p>	<p>Cet appui à l'ABSSA a pour objectif global d'aider le Bénin à mettre en place un cadre institutionnel viable, performant et capable d'assurer la régulation en matière de sécurité sanitaire des aliments.</p> <p>De façon spécifique, la mission envisagée devra permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élaboration d'un plan stratégique de communication des risques.</li> <li>• L'élaboration d'un plan d'action intersectoriel consensuel de la sécurité sanitaire des aliments.</li> <li>• Proposer des indicateurs de suivi et de performance.</li> <li>• Evaluer les besoins matériels et financiers</li> </ul>
<p><i>Dans quelle mesure l'expertise produit-elle les résultats attendus ?</i></p>	<p>Les résultats de la mission ont été atteints. Des propositions concrètes en ce qui concerne la stratégie de communication assorties d'un planning et d'un budget ont été faites dans le rapport final de la mission.</p>
<p><i>À quoi l'expertise a-t-elle contribué ?</i></p>	<p>La mission a permis entre autres de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir la stratégie de communication de l'ABSSA <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication-formation envers les institutions</li> <li>- Communication envers le grand public</li> </ul> </li> <li>• Identifier les activités, points d'attention et choses à faire ;</li> <li>• Proposer les paramètres (des indicateurs de performance et la fréquence) à suivre lors d'un suivi périodique aussi bien pour le fonctionnement de l'ABSSA lui-même que pour la stratégie de communication sur la sécurité sanitaire des aliments ;</li> <li>• Evaluer les besoins matériels : les principaux moyens nécessaires pour la mise en œuvre du plan d'action de communication sur les risques ont été évalués</li> <li>• Etablir un planning de mise en route des activités de communications.</li> </ul>
<p><i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'expertise et sur ses résultats ?</i></p>	<p>La principale difficulté rencontrée dans le cadre de cette expertise est la lenteur dans la mise en œuvre des réformes institutionnelles qui devraient aboutir à l'opérationnalisation de l'ABSSA. Les missions d'expertises ont été réalisées entre septembre 2011 et fin avril 2012. Pendant cette période le décret portant création de l'ABSSA n'était pas encore signé, le Directeur Général de l'ABSSA n'était pas nommé.</p>

<b>Titre de l'expertise – nom de l'expert :</b>	<b>Préparation de l'informatisation de l'Agence Béninoise pour la Sécurité Sanitaire des Aliments &amp; Mise en place d'un système de collecte et de traitement des données sanitaires pour l'ABSSA</b>  <i>Wim De Bruyn &amp; Eric Meersman</i>
<i>Décrire, en quelques phrases, quel est/était l'objet de l'expertise</i>	Cet appui au MAEP a pour objectif global d'aider le Bénin à mettre en place un cadre institutionnel viable, performant et capable d'assurer la régulation en matière de sécurité sanitaire des aliments. L'objectif spécifique de la mission est de synthétiser le schéma général du réseau des partenaires institutionnels et techniques de l'ABSSA et de proposer une gestion efficiente des flux d'information dont l'ABSSA a besoin pour répondre à sa mission de maîtrise de la sécurité sanitaire des aliments. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer le transfert des compétences nécessaires en vue de l'animation du processus de collecte et de traitement des données sanitaires au sein de l'Autorité Béninoise de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) ;</li> <li>• Elaborer le dispositif de collecte, de sélection, de classement et d'évaluation des données en sécurité sanitaire des aliments pour la construction de la banque de données.</li> </ul>
<i>Dans quelle mesure l'expertise produit-elle les résultats attendus ?</i>	L'objectif spécifique de la mission a été atteint au regard des propositions contenues dans le rapport et rappelées ci-dessous.
<i>À quoi l'expertise a-t-elle contribué ?</i>	La mission a jeté les bases de l'information de l'ABSSA à travers des propositions concrètes en ce qui concerne : <ul style="list-style-type: none"> <li>• un schéma directeur pour l'informatisation de l'ABSSA ;</li> <li>• une liste des divers acteurs à impliquer ;</li> <li>• une liste des procédures à compléter ;</li> <li>• une définition de la structure de la base de données de l'ABSSA ;</li> <li>• la proposition d'un plan d'action pour l'informatisation de l'ABSSA</li> <li>• une liste de fichier à compléter et détailler en attendant le déploiement de la base de données de l'ABSSA <ul style="list-style-type: none"> <li>- registre des procédures</li> <li>- registre des procédures et des modes opératoires</li> <li>- cause and effect chain</li> <li>- registre des demandes</li> <li>- processus interne</li> </ul> </li> </ul>
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'expertise et sur ses résultats ?</i>	Il n'y a pas de difficulté majeure liée à cette mission.

### 3.3 Exécution budgétaire

Le montant total exécuté en 2012 est de 67.052,07 euros. Ce montant correspond au paiement effectué dans le cadre des marchés de service :

- CTB-BEN 115 "Expertise perlée de 45 jours dans le domaine de l'évaluation des risques sanitaires des aliments" ;
- Marché de service pour la création de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (CSC BEN 156).

Le taux global de décaissement sur le programme est de 41%. Les dépenses spécifiques liées à l'Expertise en appui à l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments se présentent comme suit :

Budget total	Dépenses avant 2012	Dépenses année 2012	Dépenses totales cumulées au 31/12/12	Solde	Taux de décaissement total
<b>Euro</b>					
599 451,99	450 090,44	67 052,07	517 142,51	82 372,97	86 %
<b>FCFA</b>					
393 214 729	295 239 975	43 983 2745	339 223 249	54 033 126,28	86%

### 3.4 Critères de qualité

Critères <sup>4</sup>	Note
Pertinence	A
Efficienc	A
Efficacité	B

<sup>4</sup> A = Très bonnes performances, B = Bonnes performances, C = Faibles performances, D = Problématique

### 3.5 Gestion des risques

Identification du risque		Analyse du risque		Traitement du risque			Suivi du risque			
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total <sup>5</sup>	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut
Retard dans la mise en place de l'ABSSA	2012-Q1	Développement	élevé	élevé	D	Lobbying à travers le projet AIMAEP qui a pris la suite des activités d'appui à l'ABSSA	AIMAEP	Jusqu'à résolution	Décret ABSSA signé, Point focal désigné	Ouvert (repris par AIMAEP)

<sup>5</sup> A = Risque acceptable, B = Assurer le suivi du Risque ; C&D = Réduire le risque

## 4 Pilotage et apprentissage

### 4.1 Plan d'action

Plan d'action	Source	Acteur	Date limite
Gestion axée sur les résultats dans les opérations financées à charge du PAEX afin d'assurer un meilleur suivi des effets et impacts du fonds	SMCL juillet 2012	CTB	En continu

### 4.2 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
<p>En dépit des avancées notables enregistrées, d'importantes actions doivent être réalisées en vue de permettre une opérationnalité effective de l'ABSSA et d'accompagner le laboratoire dans le processus d'accréditation à la norme ISO 17025. Pour ce faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Assurer la disponibilité permanente des principaux acteurs identifiés comme responsables, facilitateurs et bénéficiaires des différentes activités inscrites dans la feuille de route, tant pour acquérir des connaissances et compétences pour exercer pleinement leurs missions que pour divulguer une culture de la performance visant l'atteinte de résultats durables au niveau de toute la chaîne de commandement ;</li> <li>b. Assurer la formation du personnel de l'ABSSA selon la nouvelle approche ;</li> <li>c. Conduire le processus de finalisation et d'élaboration dans la synergie et la complémentarité avec les autres ministères, d'un plan stratégique de communication et d'action consensuel de sécurité sanitaire des aliments (SSA) fondé sur des propositions de réorganisation qui intègre l'ensemble des acteurs au-delà de ceux du MAEP ;</li> <li>d. Mettre à jour la réglementation béninoise en matière de contrôle sur les denrées alimentaires ;</li> <li>e. Sauvegarder la collaboration étroite avec le MAEP dans les intérêts des consommateurs et maintenir un dialogue franc et structuré avec les différentes associations de consommateurs et le secteur privé dans l'intérêt général de tous ;</li> <li>f. Maintenir la volonté politique aux côtés du MAEP pour atteindre les résultats escomptés et construire une véritable politique sanitaire intégrée pour le Bénin ;</li> <li>g. Préserver les synergies entre l'ABSSA et les services de contrôle du MS durant la période transitoire ;</li> <li>h. Participer de façon régulière aux différentes réunions et activités de l'ABSSA ;</li> <li>i. Développer une collaboration efficace entre le MS et les autres ministères en vue d'élaborer un plan stratégique consensuel de SSA.</li> </ul>	<p>MAEP</p> <p>MAEP</p> <p>MAEP</p> <p>MAEP</p> <p>MS</p> <p>MS</p> <p>MS</p> <p>MS</p> <p>MS</p>

## 5 Annexes

### 5.1 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

#### Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN0801811

Project Title :	Programme d'appui en expertise à l'Etat béninois												
	Status	Fin Mode	Amount	2011	Q1	Q2	Q3	Q4	Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
Budget Version :	2012												
Currency :	Year to Month : 31/12/2012												
Y/M :	Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing												
<b>A FONDS NON ALLOUÉS</b>			0,00	0,00							0,00	0,00	7%
01 Fonds non alloués			0,00	0,00							0,00	0,00	7%
01 Fonds non alloués	COGEST		0,00	0,00							0,00	0,00	7%
<b>B ÉTUDES / EXPERTISES</b>			0,00	0,00							0,00	0,00	7%
01 Domaine / Secteur (nom)			0,00	0,00							0,00	0,00	7%
01 Expertise	COGEST		0,00	0,00							0,00	0,00	7%
02 Appui à la création de			0,00	0,00							0,00	0,00	7%
01 Expert permanent en	COGEST		0,00	0,00							0,00	0,00	7%
02 Appui logistique et	COGEST		0,00	0,00							0,00	0,00	7%
03 Expertises ponctuelles	COGEST		0,00	0,00							0,00	0,00	7%
<b>C FONDS RESTANT À ALLOUER</b>			649.686,32	0,00			-798,23		-798,23		-798,23	650.484,55	0%
01 Fonds restant à allouer			649.686,32	0,00			-798,23		-798,23		-798,23	650.484,55	0%
01 Fonds restant à allouer	REGIE		649.686,32	0,00			-798,23		-798,23		-798,23	650.484,55	0%
<b>D ÉTUDES ET EXPERTISES</b>			599.451,99	449.228,73	36.338,31	16.749,62	14.782,37		67.850,30	517.079,03	82.372,97	86%	
01 Domaines et Secteurs			0,01	0,00							0,00	0,01	0%
01 Expertises	REGIE		0,01	0,00							0,00	0,01	0%
02 Appui à la création de			599.451,99	449.228,73	36.338,31	16.749,62	14.782,37		67.850,30	517.079,03	82.372,96	86%	
01 Expert permanent en	REGIE		270.619,36	260.421,53						290.421,53	10.197,83	96%	
	REGIE		1.250.000,00	450.090,44	36.338,31	16.749,62	13.964,14		67.852,07	517.142,51	732.857,49	41,00	
	COGEST		0,00	0,00						0,00	0,00	7%	
	TOTAL		1.250.000,00	450.090,44	36.338,31	16.749,62	13.964,14		67.852,07	517.142,51	732.857,49	41,00	

## Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN0801811

Project Title : Programme d'appui en expertise à l'Etat béninois

Budget Version : F05

Currency : EUR

Y/M :

Year to month : 31/12/2012

Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing

	Status	Fin Mode	Amount	2012				Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
				2011	Q1	Q2	Q3					Q4
02 Appui logistique et	REGIE		62.413,96	65.565,12	-1.164,11	-1.081,50	-410,66	-2.666,26	62.908,66	-494,68	101%	
03 Expertise ponctuelles	REGIE		266.416,65	123.242,08	37.502,42	17.831,12	15.173,02	70.506,56	193.748,64	72.670,01	73%	
03 Appui à TOGOLD	REGIE		0,00	0,00					0,00	0,00	7%	
01 Expert permanent à	REGIE		0,00	0,00					0,00	0,00	7%	
<b>E. FONCTIONNEMENT</b>			<b>861,68</b>	<b>861,68</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>861,68</b>	<b>0,00</b>	<b>100%</b>	
01 Fonctionnement			861,68	861,68	0,00				861,68	0,00	100%	
01 Frais de fonctionnement	REGIE		861,68	861,68	0,00				861,68	0,00	100%	
99 Conversion rate adjustment			0,00	0,03					0,03	-0,03	7%	
98 Conversion rate adjustment	REGIE		0,00	0,03					0,03	-0,03	7%	
88 Conversion rate adjustment	COGEST		0,00	0,00					0,00	0,00	7%	
			REGIE	1.250.000,00	450.050,44	56.338,31	16.749,62	13.964,14	67.052,07	517.142,51	732.857,49	41,00
			COGEST	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00	7%
			<b>TOTAL</b>	<b>1.250.000,00</b>	<b>450.050,44</b>	<b>56.338,31</b>	<b>16.749,62</b>	<b>13.964,14</b>	<b>67.052,07</b>	<b>517.142,51</b>	<b>732.857,49</b>	<b>41,00</b>



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN0801811

## 5.2 Décisions prises par la SMCL et suivi

Décision à prendre					Action			Suivi	
Décision à prendre	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut
Tenir plutôt dans l'année la SMCL d'approbation des rapports annuels du FAREC et du PAEX	Juillet 2012	Non spécifié	SMCL	MDAEP CTB	Fixer la date de la SMCL en Q1 de chaque année	MDAEP CTB	En continu	Prochaine SMCL prévue en Q1-2013	Repris dans le FEC
Assurer un meilleur suivi des résultats des études et expertises auprès des institutions bénéficiaires	Juillet 2012	Non spécifié	SMCL	MDAEP CTB	Elaborer des outils de suivi	MDAEP CTB	En continu		Repris dans le FEC et via AIMAEP cc ABSSA